

ÉTUDES
MORALES ET LITTÉRAIRES

Vu les traités internationaux relatifs à la propriété littéraire, l'Auteur et les Éditeurs de cet ouvrage se réservent le droit de le traduire ou de le faire traduire en toutes les langues ; ils poursuivront toutes contrefaçons ou toutes traductions faites au mépris de leurs droits.

À

1239

4

ÉTUDES MORALES ET LITTÉRAIRES

PAR

ALBERT DE BROGLIE

Non dominationem et servos, sed
rectorem et cives.

TAC.

18  53

71



9231-2645

PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
RUE VIVIENNE 2 BIS

1853

À

PRÉFACE

Un recueil du genre de celui-ci, qui porte à toutes les lignes la trace d'impressions et d'institutions même déjà bien éloignées de nous, ne s'adresse guère qu'à ceux qui aiment à se souvenir. En temps de révolution, la mémoire, qui est toujours rare, devient aisément importune. Aussi nous ne recommandons ces pages qu'à la bienveillance des lecteurs qui ne voient pas trop d'inconvénients à se rappeler ce qu'ils pensaient et même ce qu'ils disaient hier.

Loin de nous pourtant la pensée d'exhumer des discussions de parti dont le temps fait bonne et prompte justice. La polémique ne saurait survivre aux événements qui l'ont fait naître, et il y aurait encore moins de plaisir que

de profit à tenter de réveiller des passions, sinon éteintes, au moins assoupies. Aussi nous n'avons dû conserver ici, parmi un assez grand nombre d'essais politiques, que ceux qui se rattachaient à quelque idée un peu générale, et pouvaient prétendre par là à quelque ombre d'utilité durable. Si la parfaite sincérité n'était pas le premier devoir, nous eussions essayé de faire disparaître aussi la trace de cette émotion parfois trop vive qu'excitent les luttes civiles. Mais la date d'un écrit est précisément ce qu'on n'en saurait effacer. Elle est inscrite partout. Tout, dans des jours d'orage, participe à l'agitation commune et s'empreint des couleurs générales de l'atmosphère. Au moment où ces diverses pensées ont vu le jour, le ciel était très-noir et des ombres sinistres en descendaient de toutes parts.

Ces années révolutionnaires avaient d'ailleurs leurs devoirs sévères en même temps que leurs périls. Privée en un jour de toutes ses institutions, mal gardée par des armées encore dissoutes, la société ne dédaignait aucun de ses plus faibles défenseurs. Elle appelait à son aide la parole autant que les armes, et la force ne lui paraissait ni la seule ni la meilleure expression de la vérité. Le danger excitait les âmes qu'il n'avait pas encore fatiguées. Les intérêts privés se mettaient sous la protection des devoirs civiques dont ils n'avaient pas pris toute la place.